



La toute nouvelle section CFDT de la DG a le plaisir de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2012. Puisse t'elle, entre autre, annoncer de réelles améliorations de nos conditions de travail avec la tant attendue mise en place des "10 engagements pour mieux travailler ensemble à la DG".

Ce journal, qui va s'étoffer au fur et à mesure de ses parutions, a pour principal but de vous tenir au courant des actualités de la DG, avec notamment des billets d'humeur : nos boules de nerfs.

En parallèle, nous vous annonçons qu'une permanence, qui devrait être mensuelle, sera très prochainement mise en place dans le local CFDT situé face à la coopérative. La date exacte sera affichée sur le tableau CFDT situé au niveau -1 à côté des badgeuses et sur la porte de notre local.

Le 20 octobre 2011, vous avez voté directement pour vos élus en CAP, commissions administratives paritaires, et pour vos élus en CT, comités techniques.

Ces deux instances consultatives ont chacune leur particularité : alors que les CAP gèrent les questions individuelles (la notation, les mutations, la discipline) le CT est saisi pour les questions collectives d'organisation, de fonctionnement de service, des conditions de travail, du statut des personnels, de la rémunération, des primes Si la CAP est indispensable pour la carrière de l'agent, le CT l'est tout autant pour la vie quotidienne au travail.

Suite aux accords de Bercy sur le dialogue social dans la fonction publique du 2 juin 2008, le CT remplace les anciens CTP, comités techniques paritaires. Ce qui change par rapport au CTP : les comités ne sont plus paritaires bien qu'il y ait des représentants de l'administration et des représentants syndicaux, maintenant seuls les représentants du personnel votent. Si l'ensemble des syndicats élus et présents au CT s'oppose à une mesure de l'administration, celle-ci devra convoquer à nouveau le comité avec, normalement, une nouvelle proposition.

En Douane, nous sommes concernés par trois comités techniques :

- au niveau ministériel, le CTM ou comité technique ministériel, avec deux sièges pour la CFDT,
- au niveau national, le CTR ou comité technique de Réseau, avec deux sièges pour la CFDT,
- et au niveau local (direction interrégionale) le comité technique de proximité.

Certains services à compétence nationale (comme la DNRED) ont leur propre CT. La DG a aussi, et pour la première fois, son comité technique : le CT SCR (comité technique des services centraux de réseau). La CFDT y a obtenu un siège. Marie-Laure Dedieu, la titulaire, et sa suppléante Claire Gironde feront tout pour défendre vos intérêts dans cette instance.

Enfin autre nouveauté, seuls les syndicats ayant un représentant en comité technique pourront participer à la conclusion d'accords dans la fonction publique. Pour que ces accords soient valides, il faut que les syndicats signataires représentent un total d'au moins 30 % des votes des agents lors des élections. Ce seuil sera porté à 50% des agents en 2013. La création de ce droit de négociation concrétise une véritable avancée en matière de dialogue social.

BOULE DE NERFS ... QUAND LA COMMUNICATION DÉNONCE LA RÉALITÉ SANS LE VOULOIR !

Dans un louable effort de concertation, l'année 2011 a vu le BIC et l'IS conduire, via des réunions, des questionnaires, afin de prendre le pouls de la DG.

Un constat de mal-être effectué, dix engagements ont été pris pour y remédier. Il fallait plus de ...information, organisation, clarification, priorisation et ... (10 comme ça !). Nous étions donc rassurés, les solutions étaient connues !

Quelques temps après, des affiches déclinant ces engagements (donc 10 pour ceux qui auraient oublié !) ont été apposées dans les couloirs de la DG. Si le travail de nos collègues du BIC fut comme d'habitude brillant, les messages délivrés pouvaient quant à eux laisser rêveurs ...

Urgent, prioritaire ou immédiat ?

Celle du renforcement de l'identité douanière passe par une haie d'uniformes, soit ! Mais que dire de celle sur la priorisation des tâches : LA PRIORITE LA PLUS BASSE LAISSE 3 JOURS POUR LA REPONSE ! L'échelle des échéances de réponse pour la DG varie donc de " C'était pour hier " à " Prenez votre temps, réponse dans 3 jours ". Finis les " moyen " et " long " termes, disparue la réflexion approfondie : on n'a plus les moyens !

ENGAGEMENT N° 4
Prioriser les tâches

